



# Diplôme Universitaire

## Le Notaire et les familles recomposées

**En trente ans, le nombre de familles recomposées a doublé.  
Aujourd'hui, cela concerne près 1, 5 millions d'enfants.**

Dans ces familles, **les enjeux patrimoniaux sont importants**. Pour bien accompagner ces familles nouvelles en essor, il paraît indispensable de **disposer d'une approche globale intégrant les étapes importantes de la vie**.

**C'est pourquoi, l'Inafon, en partenariat avec l'Université de Limoges** vous propose une **formation diplômante unique en France « Le Notaire et les familles recomposées »**.

Cette formation s'adresse aux notaires et clercs expérimentés (titulaire d'un diplôme de Licence).

## Objectifs

La formation a **plusieurs objectifs en lien avec les problématiques patrimoniales des familles recomposées**. Elle permet de :

- Disposer pour le notaire d'une **approche globale** face à son client en situation de famille recomposée ;
- Proposer et mettre en place des **solutions** en rapport avec les **différentes étapes de la vie** ;
- Donner des **conseils** pour trouver un équilibre entre les droits et intérêts du survivant et des enfants, en particulier les enfants non communs ;
- Mettre en place des **solutions** sur mesure intégrant les **considérations fiscales**.

# Thèmes abordés

- Définition, Sociologie et évolution des familles recomposées
- Liquidation des situations pécuniaires antérieures
- Panorama des conséquences patrimoniales du choix du mode de conjugalité
- Les aspects liquidatifs de l'indivision
- Les régimes légaux
- Les régimes conventionnels et le changement de régime matrimonial
- Successions ab intestat dans les familles recomposées
- Les libéralités et l'assurance-vie dans les familles recomposées
- La liquidation successorale en présence d'un avantage matrimonial
- Le chef d'entreprise dans la famille recomposée
- La personne vulnérable dans la famille recomposée
- Fiscalité de la famille recomposée
- Conduite de l'entretien avec le client

# Equipe pédagogique

**Elle sera composée d'universitaires et de praticiens :**

- **Nadège BAUD-MOULIGNER**, Maître de conférences (Université de Limoges)
- **Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS**, Maître de conférences HDR (Université de Limoges)
- **Thierry LEOBON**, Maître de conférences (Université de Limoges)
- **Nicole PETRONI-MAUDIERE**, Maître de conférences (Université de Limoges)
- **Bernard VAREILLE**, Professeur à l'université de Limoges
- **Gulsen YILDIRIM**, Maître de conférences HDR (Université de Limoges)
- **Wilfrid BABY**, Notaire, Formateur Inafon
- **Catherine CAPALDO**, Coach consultante
- **François FRULEUX**, Fiscaliste, CRIDON
- **Philippe KRUMMENACKER**, Notaire, Formateur INAFON
- **Wilfrid MERLE**, Notaire, Formateur INAFON
- **Benjamin TRAVELY**, Notaire, Formateur INAFON



## Informations

### Durée :

14 jours en présentiel  
+ Travail à distance

### Dates de démarrage :

26 & 27 Septembre 2019

### Lieu des enseignements :

1<sup>er</sup> module et examen à Limoges  
(horaires adaptés) et  
autres modules : Lyon

### Responsable de la formation :

Gulsen YILDIRIM - Faculté de droit et des sciences économiques  
5 rue Félix Eboué -87031 Limoges

Tél : 05 55 14 90 16 - Courriel : [gulsen.yildirim@unilim.fr](mailto:gulsen.yildirim@unilim.fr)

## Inscriptions

### Dossier de candidature :

A partir du **3 juin jusqu'au 5 juillet**  
sur <http://www.fdse.unilim.fr/> à retourner  
à Faculté de droit et des sciences économiques  
5 rue Félix Eboué 87031 Limoges

**Inscriptions limitées à  
30 personnes**

